



FICHE DE CANDIDATURE

Postes en élections à l'Assemblée générale spéciale du 11 octobre 2024

Veillez faire parvenir ce formulaire de mise en candidature dûment rempli à Barah Héon-Morissette, Secrétaire-Trésorière, à barah.heon-morissette@scccum.ca avant le mardi 8 octobre 2024, à 11h30.

Attention, pour poser votre candidature à plus d'un poste, **déposez une fiche de candidature pour chacun** et, le cas échéant, une attestation d'acceptation de mise en candidature. Les personnes élues par l'assemblée générale sont assujetties à l'article 31, alinéa 3.1, relatif au cumul des postes. Les personnes élues au Comité de vérification des finances ne peuvent occuper aucun autre poste électif. (art. 33 des Statuts et règlements du SCCCUM).

Par la présente, je souhaite poser ma candidature au poste suivant (cocher) :

Vice-présidence aux relations intersyndicales
(poursuite d'un mandat jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2026)

Comité de vérification des finances
(3 postes, mandat jusqu'à l'Assemblée générale statutaire d'hiver 2025)

Nom : SYLVAIN GAUDETTE _____

Unité d'embauche (faculté, département) : FEP (droit et relations industrielles) _____

Signature

1 / 10 / 2024
Date

(Le formulaire se poursuit à la page suivante.)



Présentation

Pour éclairer l'assemblée générale, veuillez vous présenter et présenter votre candidature ci-dessous. Nous vous demandons de vous en tenir à 2 500 caractères, espaces compris.

Bonjour

Déjà impliqué dans mon syndicat (UQAM) au sein de différents comités, ce poste à la vérification des finances pour le SCCCUM est en quelque sorte un retour aux sources puisque dans le passé j'ai occupé cette fonction.

Avocat de formation (retraité), je suis donc bien au fait des règles administratives et comptables relatives à une saine gestion des finances.

En toute franchise et impartialité, je m'engage à vous produire un rapport complet quant à nos futurs constats.

Merci de votre confiance

Sylvain

Précision :

Le présent document, dûment rempli et remis dans les délais, permettra au secrétariat du SCCCUM de présenter votre candidature lors des élections qui se tiendront pendant la séance de l'Assemblée générale spéciale du 11 octobre 2024. Cependant, avant de procéder au scrutin, la présidence d'élections devra obligatoirement vous demander si vous acceptez d'être mis.e en candidature, et vous devrez lui répondre. Si vous ne pouvez être présent.e à la séance, vous devrez avoir déposé à cet effet, avant le début de la séance, une attestation écrite signée de votre main, ou par courriel. Le présent document ne peut servir d'attestation. Le secrétariat du SCCCUM ne pourra en aucune façon être tenu responsable de votre éventuelle incapacité à lui faire parvenir cette attestation à temps.

Lisez attentivement les documents *Description des postes à pourvoir aux élections de l'Assemblée générale spéciale du 11 octobre 2024* et *Processus électoral du SCCCUM*, disponibles sur le site internet du SCCCUM (<https://scccum.ca>), en survolant le menu AG et en sélectionnant la page *Élections*.